



*Société ivoirienne de trituration  
de graines oléagineuses  
et de raffinage d'huiles végétales*



**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**2002**



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
(Exercice 2002)**

---

*Président*

Monsieur Richard BOSMAN

*Administrateurs*

Monsieur Georges Kouassi BROU

Monsieur Nicolas DJIBO

Monsieur Kobenan Yao KRA

La Société UNILEVER CI représentée par

Monsieur Michel AKA-ANGHUI

La Société U.A.C. HOLDINGS représentée par

Monsieur Frank HENDRIKS

La Société DAGRIS représentée par

Monsieur Pierre-Henri TEXIER

*Commissaires aux Comptes Titulaires*

CABINET CONTINENTAL AUDIT

CABINET PRICEWATERHOUSECOOPERS

*Commissaires aux Comptes Suppléants*

CABINET ERNST & YOUNG

Monsieur Edouard MESSOU

## SOMMAIRE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXERCICE 2002

---

Ordre du Jour	Page 3
Mot du Président	Page 4
Evènement marquant de l'exercice 2002	Page 5
L'évolution de la production	Page 6
L'évolution des ventes	Page 9
Personnel, Formation et Développement des Ressources Humaines	Page 12
Compte de Résultat	Page 14
Bilan	Page 16
Tableau Synthétique du Bilan	Page 19
Tableau Synthétique du Compte de Résultat	Page 20

## **ORDRE DU JOUR (Exercice 2002)**

---

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2002 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA ;
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus aux Administrateurs ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Questions diverses.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 et la proposition d'affectation des résultats.

Les questions inscrites à l'ordre du jour, seront développées dans les chapitres suivants :

Les activités de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ;

- La présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2002 ;
- Les propositions d'affectation des résultats ;
- Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs.

## **EVENEMENT MARQUANT DE L'EXERCICE 2002**

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, une mutinerie militaire s'est rapidement transformée en conflit armé avec l'occupation de la zone nord du pays par des forces rebelles dont le quartier général se situe dans la ville de BOUAKE.

Cette situation a eu pour notre entreprise les conséquences suivantes à compter du 19 septembre 2002 :

- L'arrêt total de nos activités industrielles avec la fermeture de notre unité industrielle ;
- La réduction sensible de nos activités commerciales qui ont consisté essentiellement à

l'écoulement de la production stockée afin d'éviter des pertes de production liées soit au vol ou à la détérioration.

Les comptes qui vous seront présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 tiennent donc compte de cette situation et portent sur neuf (9) mois d'activité.

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### L'évolution de la production

**Les matières premières mises en œuvre**

#### *1- Les graines de coton triturées*

##### *a- Les quantités*

Au cours de l'exercice 2002, la société a trituré 139'006 tonnes de graines de coton malgré l'arrêt brutal de la production pour cause de conflit militaro-politique depuis le 19 septembre 2002.

Ce tonnage de graines a été livré par les sociétés d'égrenage que sont LCCI, IVOIRE COTON, et NOUVELLE CIDT.

Ce tonnage nous a permis d'obtenir 17'328 tonnes d'huile de coton raffinée et 47'676 tonnes de tourteaux de coton. Les rendements moyens obtenus sont de 12,47%

pour l'huile de coton raffinée et 34,30% pour le tourteau. Ces taux sont à rapporter au fait qu'une partie de l'huile de coton n'était pas encore raffinée lorsque survint la crise du 19 septembre 2002.

##### *b- Le prix d'achat des graines de coton*

Dans le cadre des négociations avec les égreneurs et forts de l'application de la nouvelle formule de détermination du prix de la graine de coton, celui-ci a été fixé à 35,46 francs Cfa le kilogramme. La prise en compte du transport nous conduit à avoir un prix de revient qui se situe à 58 francs le kilo soit 18 francs plus cher que l'exercice précédent.

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### L'évolution de la production

#### *2- Les aliments du bétail et de volaille*

La production d'aliments du bétail a atteint 3'125 tonnes en 2002 contre 4'291 en 2001, soit une baisse de 27,17%. La production d'aliment de volaille elle aussi a enregistré une baisse de 24,01% en passant de 1'058 tonnes en 2001 à 804 tonnes en 2002.

#### *3- Les achats d'oléine de palme*

Compte tenu de la crise militaro-politique qui s'est déclarée le 19 septembre 2002, l'entreprise n'a pas

acheté d'oléine de palme au titre de l'exercice 2002.

#### *4- Le taux de fonctionnement de l'usine*

Le taux de fonctionnement de l'usine, compte tenu des quantités de graines trituré s'est établi à 77,22% soit une amélioration de 7,96% par rapport à l'exercice précédent mais reste toujours insatisfaisant au regard de la capacité installée (180'000 tonnes).

**LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

**Tableau de l'évolution de la production**

<b>Tonnages mis en œuvre et production huilerie</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>Ecart en %</b>
<b>Graines de coton achetées</b>	139 792	124 126	12,62%
<b>Graines de coton triturées</b>	139 006	124 669	11,50%
<b>Huile de coton raffinée</b>	17 328	17 312	0,09%
<b>Rendement moyen</b>	12,47%	13,89%	
<b>Huile de coprah raffinée</b>	0	107	n/a
<b>Tourteaux de coton</b>	47 676	47 050	1,33%
<b>Aliment de bétail</b>	3 125	4291	-27,17%
<b>Aliment de volaille</b>	804	1 058	-24,01%
<b>Achat d'oléine de palme</b>	0	3 300	n/a

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### L'évolution des ventes

Le détail des réalisations est donné sur le tableau ci-après :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le total des ventes hors taxes s'est élevé à 17 956 millions de francs Cfa dont :

- 12'747 millions de francs Cfa au titre de la production vendue,
- et 5'209 millions au titre des marchandises revendues en l'état.

Le chiffre de la production vendue se décompose lui-même comme suit :

- 9'116 millions de francs Cfa d'huile raffinée de coton,
- 3'378 millions de francs Cfa de tourteaux de coton et d'aliments de bétail,

- 201 millions de francs Cfa de balles de coques de coton.

- 52 millions non ventilés.

A la clôture les tonnages vendus ont représenté un volume de 67'656 tonnes se répartissant comme suit :

- 17'273 tonnes pour les huiles raffinées,
- 40'293 tonnes pour les tourteaux de coton et aliments de bétail et volaille,
- 10'090 tonnes pour les balles de coques de coton.

Globalement, ces volumes s'inscrivent en baisse de -20,31% par rapport à l'année 2001.

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### L'évolution des ventes

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002, est en recul de 12, 05% par rapport à l'exercice antérieur. Ce recul est principalement lié aux difficultés de l'environnement socio-économique qu'a connu le pays et particulièrement à la situation de conflit armé qui s'est déclarée le 19 septembre 2002 nous contraignant à l'arrêt de toutes nos activités.

Les produits revendus en l'état sont constitués exclusivement des produits finis distribués en zone de savane par Trituraf pour le compte Unilever-ci et concernent principalement :

- La Mayonnaise Calvé, la préparation alimentaire Sossarôme,

la gamme de bouillon cube Royco, les Margarines Blue Band, Rama.

- Les détergents à usages ménager et industriel,
- Les savons et savonnettes.

**LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

**Tableau de l'évolution des ventes**

Ventes	2002		2001		Ecart	
	Tonnes	Mcfca	Tonnes	Mcfca	Tonnes	Mcfca
Graines de coton vendues	0	0	0	0	0	0
Huile de coton raffinée vendue	17 273	9 116	20 445	9 785	(3 172)	(-669)
Beurre de karité vendu	0	0	692	340	(692)	(340)
Tourteaux export vendus	24 983	2 129	30 584	2 540	(5 601)	(-411)
Tourteaux local vendus	15 310	1 249	13 584	1 020	1 726	229
Aliments de bétail & volaille vendus	0	52	5 514	308	(5 514)	(-256)
Balles de coques vendues	10 090	201	14 082	171	(3 992)	30
<i>Sous - Total</i>	<i>67 656</i>	<i>12 747</i>	<i>84 902</i>	<i>14 164</i>	<i>(17 247)</i>	<i>(-1 417)</i>
Marchandises vendues en l'état		5 209		6 633		(-1 424)
<b>VENTES TOTALES HT</b>		<b>17 956</b>		<b>20 797</b>		<b>(-2 841)</b>

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### Personnel, Formation et Développement des Ressources Humaines

Au 31 décembre 2002, l'effectif total des travailleurs de la société était de 309 personnes contre 343 au 31 décembre 2001 ; soit une baisse de 10% s'expliquant essentiellement par les départs à la retraite et la mobilité interne dans le groupe. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	2002	2001	Ecart
Cadres	8	13	-5
Agents de maîtrise	84	92	-8
Employés et ouvriers	217	238	-21
<b>Total</b>	<b>309</b>	<b>343</b>	<b>-34</b>

## LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

---

### Personnel, Formation et Développement des Ressources Humaines

#### *1. Politique du personnel*

A l'instar des autres sociétés du Groupe Unilever-CI, nos procédures de recrutement des cadres sont axées sur l'embauche de jeunes diplômés nationaux dont la formation est complétée par des séminaires dispensés dans les centres de perfectionnement d'Unilever ou par des détachements professionnels dans les sociétés du Groupe Unilever, en Europe ou en Afrique. Ces programmes qui sont dispensés depuis 1985 ont permis l'accession progressive des cadres nationaux aux postes de responsabilité de l'entreprise. A ce jour, le personnel d'encadrement est entièrement ivoirisé.

#### *2. Formation et développement des ressources humaines*

Nous disposons sur le site de l'usine Trituraf à Bouaké d'une cellule de formation permanente qui se consacre à la formation technique des Cadres, des Agents de Maîtrise et des Ouvriers.

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2002, cette cellule a effectué des formations continues pour un coût total de 18,6 millions de francs Cfa. Ces formations ont profité en général à l'ensemble du personnel, certaines personnes ayant participé à plusieurs cycles de formation.

Les cours dispensés ont porté sur la sensibilisation du personnel aux règles de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement et au perfectionnement des cadres et agents de maîtrise dans leur domaine respectif de compétence.

On peut noter que les actions de sensibilisation à la sécurité se sont accompagnées au fil des années d'une réduction rapide et sensible du nombre des accidents corporels occasionnant un arrêt de travail. Ce nombre est passé de 17 en 1993 à 0 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

## PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

---

### COMPTE DE RESULTAT

#### *1- Produits d'Exploitation*

Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, le total des ventes hors taxes a été de 17'956 millions de francs Cfa dont :

- 12'747 millions de francs Cfa au titre de la production vendue ;
- 5'209 millions de francs Cfa au titre des marchandises vendues en l'état.

Après la prise en compte des produits accessoires, des produits divers et de la variation des stocks, le total des produits d'exploitation ressort à 19'334 millions de francs Cfa contre 22'821 millions sur l'exercice 2001, soit une baisse de -15,28%.

#### *2- Charges d'Exploitation*

**Les achats consommés**, comprenant les marchandises, matières premières et fournitures, sont au total de 12'305 millions de francs Cfa contre 15'091 millions de francs Cfa en 2001. Cette réduction est liée à l'arrêt prématuré des activités de l'entreprise suite au déclenchement de la crise armée que connaît le pays.

**Les transports et déplacements** sont de 2'306 millions de francs Cfa contre 1'061 millions de francs Cfa en 2001. Ce poste comprend par ailleurs 1'359 millions de francs Cfa correspondent aux frais de transport sur achats.

**Les services extérieurs** sont de 928 millions contre 1'386 millions l'exercice précédent.

Le poste impôts et taxes est quant à lui de 566 millions de francs Cfa contre 307 millions de francs Cfa l'exercice précédent.

**Le poste autres charges** d'un montant de 2'044 millions de francs est constitué de deux provisions l'une sur les stocks (884 millions de francs Cfa), l'autre sur les créances (1 120 millions de francs Cfa, des jetons de présence de 3 millions de F CFA) et des pertes diverses de 37 millions de francs Cfa. Ce poste était de 842 millions de francs Cfa en 2001.

**Les charges du personnel** sont de 2'599 millions de francs Cfa soit au même niveau que l'année précédente (2'544 millions de francs Cfa) compte tenu du fait que, dans l'espoir d'une rapide reprise des activités, la société a continué de verser les salaires du personnel jusqu'à la fin de l'exercice.

## **PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**

---

	EX 2002	EX 2001	% Evol
Achats de marchandises et matières	11 645	14 076	-17,27%
Autres achats	660	1 015	-26,90%
Transports	2 306	1 061	117,33%
Services extérieurs	928	1 386	-33,02%
Impôts et taxes	566	307	84,36%
Autres charges	2 044	842	142,76%
Charges de personnel	2 599	2 544	2,13%
Dotations aux amortissements et aux provisions	317	355	-10,88%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>21 065</b>	<b>21 586</b>	<b>-2,41%</b>

### **RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 est une perte de 1'731 millions de francs Cfa contre un bénéfice de 1'234 millions en 2001.

### **RESULTAT FINANCIER**

Les produits financiers de la société sont de 136 millions de francs Cfa en 2002 contre 266 millions de francs Cfa en 2001 pour un résultat financier de 132 millions de francs Cfa en 2002 contre 49 millions de francs Cfa en 2001.

### **RESULTAT NET**

Après la prise en compte du Résultat d'Exploitation, du Résultat Financier et des impôts BIC, le résultat net de l'exercice accuse une perte de 1'478 millions de francs Cfa contre un bénéfice de 1'093 millions en 2001.

## PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN

#### *1- Actif*

L'analyse du bilan de l'entreprise au 31 décembre 2002 en valeurs nettes fait ressortir les informations importantes suivantes :

- Malgré l'arrêt des activités consécutif à la crise socio-politique du 19 septembre 2002, les amortissements se sont pratiqués normalement.
- L'actif circulant est passé de 7'541 millions de francs Cfa en 2001 à 3'883 millions de francs Cfa en 2002 soit une baisse de 48,51 % essentiellement liée à la provision sur créances de 2'023 millions et au recouvrement du compte courant prêt financier à Unilever-CI pour 2'569 millions de francs Cfa.
- Le poste trésorerie-actif quant à lui est passé de 970 millions de francs Cfa à 2'174 millions de francs Cfa.

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice 2002</b>	<b>Exercice 2001</b>	<b>% Variation</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations incorporelles	21	21	-0,79%
Immobilisations corporelles	1 040	1 287	-19,63%
Avances et Acomptes versés sur immobilisations	0	7	-100,00%
Immobilisations financières	725	724	0,16%
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 786</b>	<b>2 039</b>	<b>-12,41%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks	2 740	2 395	14,41%
Créances Clients	711	1 791	-60,30%
Autres créances	433	3 355	-87,10%
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 884</b>	<b>7 541</b>	<b>-48,49%</b>
<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>2 174</b>	<b>970</b>	<b>124,09%</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>7 843</b>	<b>10 550</b>	<b>-25,66%</b>

## PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

### 2- Passif

L'analyse du passif de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 fait ressortir les informations significatives suivantes :

- Un net repli des capitaux propres qui passe de 5'539 millions de francs Cfa en 2001 à 2'397 millions de francs Cfa soit une baisse 56,73% liée essentiellement à la distribution du résultat de l'exercice 2001 (1'664 millions de francs Cfa) et à la prise en compte du résultat déficitaire de l'exercice 2002 (1'478 millions de francs Cfa).

Le passif circulant reste relativement équilibré entre les exercices 2001 (4 923 millions de francs Cfa) et 2002 (5'436 millions de francs Cfa) soit seulement une augmentation de 10,42%. Cela cache cependant des variations importantes sur les fournisseurs (3 548 millions de francs Cfa contre 3'853 millions de francs Cfa en 2001), les dettes fiscales (371 millions de francs Cfa contre 86 millions de francs Cfa en 2001) et les cotisations sociales (1'378 millions de francs Cfa contre 979 millions de francs Cfa en 2001).

<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>			
Capital	2 600	2 600	0,00%
Réserves indisponibles	1 269	1 235	-31,30%
Report à nouveau	7	611	
Résultat net de l'exercice	(1478)	1 093	-235,22%
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 397</b>	<b>5 539</b>	<b>-61,01%</b>
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES</b>			
Emprunts	0	0	
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>	<b>2 397</b>	<b>5 539</b>	<b>-56,82%</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
Fournisseurs d'exploitation	3 548	3 853	7,00%
Autres dettes	1 888	1 070	-4,05%
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>	<b>5 436</b>	<b>4 923</b>	<b>2,88%</b>
<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>10</b>	<b>88</b>	<b>-88,14%</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>7 843</b>	<b>10 550</b>	<b>-25,66%</b>

## **PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS**

---

Compte tenu de la perte nette dégagée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le résultat de la période sera affecté en report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte « report à nouveau » aura un solde débiteur de 1'471 millions de francs Cfa.

**BILAN**  
**(En millions de francs Cfa)**

<b>ACTIF</b>		
	<b>Exercice 2002</b>	<b>Exercice 2001</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Immobilisations incorporelles	21	21
Immobilisations corporelles	1 040	1 287
Immobilisations financières	725	724
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 786</b>	<b>2 032</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks	2 740	2 395
Créances Clients	711	1 791
Autres créances	433	3 355
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 884</b>	<b>7 541</b>
<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>2 174</b>	<b>970</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>7 843</b>	<b>10 550</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>		
Capital	2 600	2 600
Réserves indisponibles	1 269	1 235
Report à nouveau	7	0
Résultat net de l'exercice	(1478)	1 093
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 397</b>	<b>5 539</b>
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES</b>		
Emprunts	0	0
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>	<b>2 397</b>	<b>5 539</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
Fournisseurs d'exploitation	3 548	3 853
Autres dettes	1 888	1 070
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>	<b>5 436</b>	<b>4 923</b>
<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>10</b>	<b>88</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>7 843</b>	<b>10 550</b>

**COMPTE DE RESULTAT**  
**(En millions de francs Cfa)**

	Exercice 2002	Exercice 2001
Chiffre d'affaires	17 956	20 781
Production stockée (ou déstockage)	1 195	300
Autres produits+ Produits accessoires	183	407
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 334</b>	<b>21 488</b>
Achats de marchandises et matières	11 645	14 076
Autres achats	660	1 015
Transports	2 306	1 061
Services extérieurs	928	1 386
Impôts et taxes	566	307
Autres charges	2 044	842
Charges de personnel	2 599	2 544
Dotations aux amortissements et aux provisions	317	355
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>21 065</b>	<b>21 586</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 731)</b>	<b>1 234</b>
Produits financiers	136	266
Charges financières	5	217
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>132</b>	<b>49</b>
Produits H.A.O.	152	15
Charges H.A.O.	1	11
<b>RESULTAT H.A.O.</b>	<b>151</b>	<b>5</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>(1 448)</b>	<b>1 288</b>
Impôts sur le résultat	30	195
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(1 478)</b>	<b>1 093</b>

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX**  
**COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

---

**Mesdames et Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de TRITURAF, établis en francs CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, exprimer une opinion sur ces comptes.

**I OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nos contrôles nous ont amenés à effectuer les observations suivantes :

## **1. Contrôles Généraux**

### **1.1 Limitation à nos travaux**

#### ***1.1.1 La Direction***

La Direction qui est à l'origine de la passation de l'essentiel des écritures n'est plus en poste. L'équipe actuelle n'a fait que constater en écritures comptables les pièces retrouvées au sein de la société.

#### ***1.1.2 Justification des écritures comptables***

La Direction actuelle en place depuis le 31 Décembre 2003 n'a pu nous donner les explications nécessaires à la compréhension de certaines informations contenues dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2002 du fait de sa nomination postérieure.

#### ***1.1.3 Cadre d'exécution de la mission d'audit***

En raison de la situation socio politique en cours actuellement, nous n'avons pas été en mesure de réaliser nos travaux dans les mêmes conditions que les années précédentes. Ceci ne nous a pas permis de mettre en œuvre toutes nos diligences.

### **1.2 Arrêté des comptes**

Les comptes des exercices clos le 31 décembre 2002, 2003 et 2004 n'ont pas encore été arrêtés et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaires du fait de la situation socio politique que vit le pays depuis le 19 septembre 2002. Il convient de s'assurer que la société a obtenu des autorités compétentes, les autorisations nécessaires pour la tenue en 2005 des Assemblées Générales devant approuver les comptes des exercices 2002, 2003 et 2004.

Nous avons été informés que les documents juridiques nécessaires ont été obtenus pour la tenue de ces Assemblées Générales.

## 2. Contrôles de Comptes

### 2.1 Immobilisations corporelles

Ces immobilisations se présentent comme suit au 31 décembre 2002 : (montants exprimés en KF CFA) :

Constructions sur sol d'autrui	3 909 542
Matériel industriel	5 559 893
Matériel, mobilier de bureau	555 809
Matériel et mobilier de log.	39 997
Matériel de transport	457 521
Agenc. et aménagement mat.	2 713 916
Encours agenc. et matériel	27 468
<b>Total valeur Brute</b>	<b>13 264 146</b>
Amortissements	-12 224 175
<b>III - Total valeur nette</b>	<b>1 039 971</b>

#### 2.1.1 Constructions sur Sol d'Autrui :

Le siège social de la société TRITURAF est bâti sur un site qui n'est pas sa propriété. Un contrat de bail Emphytéotique de 30 ans lie la société à l'état de côte d'ivoire. Il prend fin en 2006 : il est renouvelable.

Les constructions réalisées sur le site n'ont pas tenu compte de cette échéance de sorte que si éventuellement le contrat n'est pas renouvelé, nous aurons encore des biens non amortis dans le patrimoine qu'il va falloir détruire. C'est pourquoi il est souhaitable de pratiquer l'amortissement sur les constructions faites sur

ce terrain en tenant compte de la date de fin du contrat de bail emphytéotique.

#### 2.1.2 Exhaustivité des Immobilisations

Les immobilisations contrôlées sur la base des pièces comptables n'ont pas mis en évidence d'anomalie significative autres que celles relevées ci-dessus.

Toutefois, il convient de signaler qu'il n'y a pas eu de prise d'inventaire physique sur les immobilisations malgré la crise qui a secoué la région de Bouaké. Nous pensons que les valeurs des immobilisations peuvent ne pas refléter la réalité.

### 2.1.3 Immobilisations financières

Ces valeurs s'analysent comme suit au 31 décembre 2002 :(montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	31-12-01	acquisitions	Cessions	31-12-2002
Titres part. cotés	50 000	0	0	50 000
Titres non cotés	230 000	0	0	230 000
Obligations RCI	684 610	0	0	684 610
Autres	13 666	1 761	431	14 996
<b>Total</b>	<b>978 276</b>	<b>1 761</b>	<b>431</b>	<b>979 606</b>

### 2.1.4 Titres cotés (Palm-ci)

Les titres cotés se détaillent comme suit au 31 décembre 2002 (montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Valeur en kf
Titres acquis en 1998	10 000	5 000	50 000
Valeur au bilan	10 000	5 000	50 000

Nous n'avons pas obtenu les états financiers provisoires 2002. Cependant le CAC 2001 met en évidence une dégradation des fonds propres de l'ordre de 9,787 milliards de FCFA. La quote part de capital détenue par la société étant de 0,23%, la perte qu'elle subirait s'établirait de ce fait à environ 24 467 425 FCFA : cette provision a été maintenue.

Le cours boursier de ces titres qui nous a été communiqué par la Direction Financière de TRITURAF est de 1950 FCFA, contre 5000 FCFA de valeur nominale. Si cette information est confirmée, il conviendrait de constituer un complément de provision pour dépréciation de 6 032 575 FCFA.

### 2.1.5 Titres non cotés

Ils s'analysent comme suit au 31 décembre 2002 (montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	31-12-2001	Acquisition	Diminution	31-12-2002
Titres CDCI	230 000	0	0	230 000
<b>Total</b>	<b>230 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230 000</b>

### 2.1.5.1 Titres CDCI

La société TRITURAF détient 23 % du capital de CDCI. Conformément au CAC 2001 ces titres ont été provisionnés à 100%. Nous n'avons pas obtenu les états financiers de la société CDCI pour nous assurer de l'exhaustivité de cette provision.

### 2.1.6 Obligations RCI 2,5%

La valeur des Obligations RCI 2,5% n'a pas été confirmée par le tiers détenteur. La dernière confirmation reçue date du 31 décembre 2001.

## 2.2 Stocks (montants exprimés en milliers de F CFA).

Eléments	Année 2002	Année 2001
Marchandises	270 001	270 619
Matière première	765 331	720 677
Pièces détachées	591 205	625 164
Produits finis	605 336	284 894
Stocks encours	1 161 936	287 857
Emballages perdus	125 601	88 230
Emballages consignés	131 955	206 747
Autres	51 449	20 601
<b>Total brut</b>	<b>3 728 817</b>	<b>2 504 790</b>
Provisions	-1 384 356	-109 382
<b>Total net</b>	<b>2 344 460</b>	<b>2 395 408</b>

Il n'y a pas eu de prise d'inventaire sur l'exercice 2002 à cause de la situation de crise qui a prévalu. Nous avons cependant à partir des états d'inventaire de 2004 reconstitué les états de stock 2002, cette reconstitution a fait apparaître de nombreux écarts sur les stocks :

- Stock en-cours : une surévaluation de 431,85 tonnes soit 162 millions.
- Produits finis : une surévaluation de 65 millions.
- Marchandises : nous avons relevé des écarts importants sur les quantités que nous avons testé.

Pour les stocks de pièces de rechange et des emballages, les états que nous avons reçus ne nous ont pas permis de reconstituer ces stocks. Une prise

d'inventaire physique exhaustif avec l'appui d'un spécialiste est nécessaire pour :

- déterminer les pièces à rotation lente
- identifier les pièces défectueuses.

Ces travaux devront permettre de constituer un fichier complet des pièces de rechange. Une politique de dépréciation devra être mise en place pour meilleure valorisation des pièces en stocks.

### ***2.2.1 Emballages en stock***

Ces stocks comportent deux catégories :

- les emballages en consignation chez les clients
- les emballages en stock chez TRITURAF

### ***2.2.2 Les emballages en consignation***

La société TRITURAF n'a pas de listing détaillé des tiers détenteurs de ces biens. Il ne nous a donc pas été possible de procéder à leur circularisation afin de nous assurer que ces valeurs sont justifiées.

### ***2.2.3 Emballages en stock chez TRITURAF***

Les emballages n'ont pas été inventoriés à la clôture des comptes au 31 décembre 2002. Les quantités théoriques ont été valorisées avec des prix différents de ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Conformément au CAC 2001 les fûts déclassés et ceux en bon état avaient été valorisés de la façon suivante.

- fûts 200L en bon état à 8 333 FCFA
- fûts 60 L en bon état à 4 167 FCFA
- fûts 200 L déclassés à 3000 FCFA
- fûts 60 L déclassés à 1000 FCFA

Eléments	Fûts de 200 L	Fûts de 60 L	Total
Prix de valorisation 02	10 950	5495	
Prix de valorisation 01	8 333	4 167	
Correction à faire	2 617	1 328	
Quantité en stock	985	8 035	
<b>Sur évaluation</b>	<b>2 577 745</b>	<b>10 670 480</b>	<b>13 248 225</b>

Nous vous recommandons de corriger les valeurs de ces stocks pour un montant de 13 248 223 FCFA.

#### *2.2.4 Dépréciation des comptes de stocks*

Les dépréciations des comptes de stocks portent essentiellement sur les pièces détachées et les matières premières.

#### *2.2.5 Provision pièces de rechange :*

La valeur du stock de pièces de rechange dans les comptes au 31 décembre 2002 est de 591 205 070 FCFA. Une provision de 295,602 millions de FCFA a été constituée. la société n'a pas été en mesure d'effectuer une prise d'inventaire physique, de sorte à pouvoir isoler les stocks morts, les stocks à rotation lente et ceux qui sont inutilisables. En l'absence du résultat de ces

travaux, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'exhaustivité de la provision constituée.

#### *2.2.6 Provision sur les matières premières :*

La provision sur les matières premières est essentiellement constituée d'une provision de 62,41% de la valeur des graines de coton soit 477 631 520 en prévision des risques de détérioration, d'une provision sur les huiles de 168 116 894 et de 46 802 478 FCFA sur diverses matières consommables. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'exhaustivité de ces provisions en raison de l'absence d'une prise d'inventaire physique véritable.

## 2.3 Créances clients

Nous avons mis en œuvre la procédure de confirmation des soldes, mais nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse. L'analyse de ces créances n'appelle pas de remarques particulières ; cependant la situation de crise qui prévaut dans la zone, fait courir des risques de recouvrement de ces créances.

### 2.3.1 Clients effets à l'encaissement

Ce compte renferme un certain nombre d'effets à encaisser et qui ne l'ont pas été à la date de nos contrôles. Il s'agit de :

Eléments	Montants
SISSOKO MAHAMOUDOU	9 789 226
PELESSI COULIBALY	5 674 361
SGMCI	65 357 144
DIANE MOURAMANI	10 075 974
<b>Total</b>	<b>90 896 705</b>

Des actions de recouvrement n'ont toujours pas été engagées pour l'encaissement effectif de ces créances. Il y a lieu de craindre le recouvrement intégral de ces créances. A notre avis des provisions pour dépréciation devraient être envisagées.

### 2.3.2 Clients paiements reçus

Ce compte présente à la balance un solde créditeur de 60 403 915 qui correspond à des versements espèces pour les lesquels les clients n'ont pas pu être identifiés. Des travaux doivent être envisagés pour établir la liste nominative de ces créanciers.

### 2.3.3 -Provision Ristourne et TPR

Les ristournes et TPR accordés aux clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 se chiffrent à environ 653 303 913 FCFA. Nous avons obtenu l'état informatique du service commercial qui donne un montant de 229 887 785 FCFA à la même date.

Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur l'exhaustivité des ristournes et TPR dues aux clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

### 2.3.4 Dépréciation des comptes clients :

Les provisions constituées sur les comptes s'élèvent à 2,023 milliards soit environ 84% des créances clients. Elles se présentent comme suit :

Eléments	Montants
Provision clients contentieux	186 830 780
Provision clients douteux 2001	807 017 709
Provision clients douteux 2002	1 029 832 361
<b>Total</b>	<b>2 023 680 850</b>

Nous avons relevé que des clients pour un montant global de 145 491 163 ont été provisionnés en clients douteux et en clients contentieux. Ce montant devrait être déduit du montant global de la provision. Ces clients sont :

Eléments	Montants
SIDIBE AMADOU	15 874 254
SIDIBE AMADOU COMPTANT	13 033 552
SACI	84 130 211
TIDIANE FOFANA	32 453 146
<b>Total</b>	<b>145 491 163</b>

## 2.4 Etat et Collectivité

### 2.4.1 Impôt BIC

Le solde du compte impôt BIC est débiteur de 124,164 millions de F CFA. Il est consécutif au paiement de divers acomptes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001. Une provision de 30 millions a été constituée pour l'exercice 2002.

Conformément à l'article 417 b du Code Général des Impôts, TRITURAF bénéficie d'une exonération sur l'impôt BIC. Il n'y a pas lieu de constituer une provision.

Nous avons noté que la déclaration du BIC n'a pas été établie à la date de notre intervention.

### 2.4.2 L'impôt sur le BNC

Nous n'avons pas obtenu la déclaration du BNC dont le solde créditeur s'élève à F.CFA 2, 868 millions.

## 2.5 Trésorerie

Elle se présente comme suit au 31 décembre 2001 et 2002 : (montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	Année 2001	Année 2002
Banques (débiteurs)	969 841	2 173 637
Banques (créditeurs)	-87 723	-10 435
Caisses	1 889	15
Total net	884 007	2 163 216

### 2.5.1 Banques

Les banques n'ont pas donné de suite à notre circularisation d'une manière générale. Nous avons vérifié les rapprochements de banques avec les relevés correspondants, lorsqu'ils étaient disponibles. Les états de rapprochement font apparaître de nombreux suspens et plusieurs situations qui attendent d'être solutionnées. Nous vous donnons en annexe la synthèse de ces situations.

#### ▪ Clôture du compte BICICI Bouaké

Le compte bancaire BICICI Bouaké dont le solde est créditeur de KF CFA 5 258 n'a pu être clôturé du fait de la créance de KF CFA 7 655 due par TRITURAF selon La Direction de BICICI Bouaké. En outre, la Direction de BICICI Bouaké réclame la mainlevée d'une caution en douane de KF CFA 11 454 qu'elle aurait accordé à TRITURAF.

Au vu de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le solde du compte BICICI Bouaké au 31 décembre 2002.

### 2.5.2 Caisse

Le solde de caisse à la balance au 31 décembre 2002 correspond à l'arrêté de caisse du 18 sept.2002.

## 2-6 Comptes courant Groupe UNILEVER

Nous avons circularisé les comptes courants du groupe, mais n'avons pas encore reçu de réponse.

Eléments	Solde Balance 2002
Cpte courant HSL Fin.	Soldé
Cpte courant ord. HSL	-132 974 977
Cpte courant CDCI	200 000
Int. Financiers HSL	28 245 499

### 2.6.1 *Compte courant Unilever-ci*

Le compte, présente à la balance un solde créditeur qui n'a pas été confirmé. Le rapprochement du compte courant Unilever dont le solde est créditeur de KF CFA 132 975 au 31 décembre 2002 indique des opérations en suspens pour lesquelles nous n'avons pas obtenu les pièces justificatives. Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur le solde du compte courant Unilever au 31 décembre 2002.

### 2.6.2 *Compte courant Prêt financier Unilever-ci*

Ce compte a été soldé sur l'exercice 2002 mais certains mouvements sur ce compte n'ont pu être justifiés par les responsables actuelles. Des travaux complémentaires devant déboucher sur une réconciliation des comptes réciproques doivent être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

### 2.6.3 *Intérêts sur compte courant*

Les avances effectuées à UNILEVER CI par TRITURAF ont été rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 pour un montant de 93,950 millions de FCFA.

Remarque d'audit sur les comptes UNILEVER

Compte tenu du caractère spécial de l'opération de cession d'actions intervenue entre les deux parties (UNILEVER et l'AIGLON), les différents comptes courants doivent faire l'objet de confirmation.

**2.7 Autres comptes débiteurs**

**2.7.1 Suivi des indemnités d'assurance**

Les comptes débiteurs divers incluent des indemnités diverses d'assurance datant de décembre 1999 et juin 2002 d'un montant global de KF CFA 1 305 non encore recouvrées à la date de notre intervention.

**2.7.2 Procès et litiges en cours**

Nous avons circularisé les avocats conseils de TRITURAF. Nous n'avons pas encore reçu de réponses. Les affaires suivantes étaient pendantes lors de notre intervention sur les comptes de 2001 :

**- Affaire Diarra Adama**

Suivant exploit d'huissier en date du 07 novembre 2001, Monsieur Diarra Adama a assigné la société TRITURAF devant les tribunaux de première instance d'Abidjan aux fins d'obtenir sa condamnation à lui verser la somme de 34,355 millions de FCFA. L'affaire a été renvoyée au 18 février 2002. A ce jour nous n'avons aucune décision

définitive. Ce dossier devrait faire l'objet d'un suivi formel.

**- Affaire D'ALESIO**

Monsieur D'ALESIO Daniel employé par la société TELEMECANIQUE a été victime d'un accident lors d'une visite au sein d'une usine de TRITURAF à Bouaké. Il a donc assigné la société TRITURAF devant les tribunaux de BOUAKE pour entendre condamner cette société à lui payer la somme de 131 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts et réparation du préjudice subi.

Le tribunal en sa séance du 30 juin 2000, a déclaré la société TRITURAF responsable des conséquences dommageables de l'accident dont a été victime Monsieur D'ALESIO. Le tribunal a condamné les Mutuelles du Mans à garantie, et ordonné la mise en cause de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie de CREIL.

Dans le même temps une expertise médicale devrait être effectuée pour évaluer le préjudice corporel du demandeur.

A l'audience du 01 juin 2001, l'affaire a été renvoyée sine die pour dépôt du rapport d'expertise.

Il n'y a à ce jour aucune décision définitive.

Pour les litiges la Direction actuelle n'a aucune information, une provision pour risques respecterait le principe de prudence recommandé dans ce genre de situation.

## 2.8 Autres produits d'exploitation

### ▪ *Débours refacturés*

Parmi les autres produits d'exploitation, nous avons les débours que la société TRITURAF refacture à UNILEVER. Les contrôles que nous avons effectués ont mis en évidence que ces produits comptabilisés ne sont pas exhaustifs. Le dernier trimestre de l'année 2002 n'a pas été pris en compte. Le montant qu'il y a lieu de prendre en compte est de 10 380 120 de FCFA.

### ▪ *Intérêts Inter sociétés*

L'analyse du compte produit financier a mis en évidence que les redevances du troisième trimestre 2002 d'un montant de 24 919 989 FCFA sont passées à tort sur ce compte. Il y a lieu de corriger cette anomalie en passant en l'enregistrant sur le compte produits de redevances.

### ▪ *Redevance MAXIMOUSSE*

Les redevances enregistrées dans les comptes s'arrêtent en juin 2002. Celles relatives au troisième trimestre 2002 n'ont pas été comptabilisées dans ce compte. L'absence de cette facturation est liée au point ci-dessus. Le montant de cette redevance est de 24 919 989 FCFA.

## 2.9 Cession de la marque de savon MAXIMOUSSE

Par acte sous seing privé, en date 20 octobre 2002 et enregistré le 20 novembre 2002, la société TRITURAF a vendu à UNILEVER-CI la marque de savon ci-dessus indiquée propriété de TRITURAF et enregistrée à l'OAPI sous le numéro 27176.

Nous n'avons pas obtenu le PV du Conseil d'Administration qui autorise cette opération. Nous vous rappelons que cette opération entre dans le champ d'application des conventions réglementées visées par les articles 438 et suivants de l'OHADA.

## 2.10 Personnel

Depuis le 01 janvier 2003, officiellement, certains membres du personnel sont partis chez UNILEVER. La Direction actuelle ne nous a pas communiqué la liste des personnes concernées par cette situation.

Nous attirons votre attention sur les différents points ci-dessous qui ont un impact direct ou indirect sur les comptes audités, notamment :

- les avances au personnel
- les droits acquis par ces membres du personnel
- les différentes retenues qui devraient être opérées.

Ces différents points doivent être solutionnés dans les meilleurs délais.

En outre, les contrôles que nous avons effectués ont mis en évidence les faits suivants :

- ***Paramétrage du logiciel de paie***

La validation de la provision pour retraite a révélé une surévaluation des droits acquis pour les employés ayant une ancienneté inférieure à dix ans. Le paramétrage du logiciel de paie devrait être revu en conséquence.

- ***Retenue pharmacie***

Nous n'avons pas obtenu d'état nominatif du compte « retenue pharmacie » présentant un solde débiteur de F.CFA 10 millions au 31 décembre 2002. Le détail mis à notre disposition présente des créances datant de plus de douze mois.

- ***Avance au personnel AE***

En l'absence des dossiers de prêts au personnel, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le solde du compte avance au personnel AE qui s'élève à KF CFA 110 839.

En outre, la revue des bénéficiaires d'avance ou prêt met en évidence des créances sur des employés ne faisant plus partie du personnel de TRITURAF pour un montant de FCFA 16 millions.

Une provision de F CFA 16 millions devrait être constituée pour tenir

compte du risque de non recouvrement.

Enfin, la revue de l'état nominatif des prêts a mis en évidence l'existence des soldes de prêt anormalement créditeur pour lesquels nous n'avons pas obtenu d'explication probante.

- ***Acompte au personnel***

Le compte « avance au personnel » présentant un solde débiteur de F.CFA 10,9 millions n'a pas été analysé au 31 décembre 2002.

- ***Retenue mutuelle***

Le compte « retenue mutuelle » présentant un solde créditeur de F.CFA 11,8 millions au 31 décembre 2002 n'a été analysé en éléments spécifiques.

- ***Salaires à payer B1, B2 et B3***

Les comptes salaires à payer B1, B2 et B3 dont le solde global est créditeur de F.CFA 275 millions n'ont pas été analysés en éléments spécifiques. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur lesdits soldes au 31 décembre 2002.

## **2.11 Compte de régularisation**

La provision pour « avaries, perte sur poids » d'un montant de KF CFA 6 580 au 31 décembre 2002 a été annulée sans justificatifs probants.

## 2.12 Fournisseurs

### 2.12.1 Cut off fournisseur

Un chèque de 15 000 KF.CFA a été établi le 19 décembre 2002 à l'ordre de M. YOHOU, employé TRITURAF, en règlement de son indemnité de départ à la retraite.

Nous n'avons pas reçu la lettre de départ à la retraite de cet employé, ni l'accord de la direction mentionnant l'indemnité à verser.

#### ▪ *Fournisseurs emballage à rendre*

Le compte débiteur « fournisseurs, emballages à rendre » dont le solde s'élève à KF CFA 59 875 au 31 décembre 2002 et qui concerne les fûts d'huile consignés auprès d'Unilever devrait être déprécié du fait de l'inexistence physique desdits fûts. A notre avis la provision de 75% comptabilisée devrait être portée à 100% soit une provision complémentaire de KF CFA 14 970.

### 2.12.3 Compte Fournisseur Unilever

Le rapprochement du compte fournisseur Unilever dont le solde est créditeur de KF CFA 1 825 833 au 31 décembre 2002 indique des opérations en suspens pour lesquelles nous n'avons pas obtenu les pièces justificatives. Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur le solde du compte fournisseur Unilever au 31 décembre 2002.

### 2.12.4 Comptes Fournisseurs, factures non parvenues

Nous n'avons pas obtenu les pièces justificatives des provisions pour factures non parvenues d'une valeur totale de F.CFA 221 millions.

#### 2.12.4.1 Fournisseurs, factures non parvenues

Des provisions sur fret des marchandises à l'export relative au contrat de vente avec AMITRA d'un montant de KF CFA 114 687 ont fait l'objet de reprises en 2003 et 2004 sans documents justificatifs.

## 2.13 Provision pour risques et charges

### 3. Traitement comptable des provisions pour retraite

Les provisions pour retraite s'élevant à F.CFA 824 millions ont été comptabilisées dans la Rubrique « passif circulant ». ce traitement conduit à la sous évaluation du besoin en fonds de roulement. Le traitement des provisions pour retraite devrait être conforme au référentiel de l'OHADA. En effet, la provision à plus d'un an devrait être comptabilisée dans un compte de classe 19 et la portion à moins d'un an devra être enregistrée dans les comptes 42.

## 2.14 Compte de résultat

- *Dotation aux provisions pour dépréciation de pièces de rechange*

La dotation aux provisions pour dépréciation des pièces de rechange qui s'élève à FCFA 237 millions au 31 décembre 2002 ne nous a pas été justifiée.

## 3. Evènement postérieur a la clôture de l'exercice

Par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2003, les sociétés UAC Holding Limited/UNILEVER CÔTE D'IVOIRE et la SOCIETE L'ANTILOPE ont signé une convention de cession d'actions.

Cette convention de cession d'actions porte :

- sur 624 008 actions A appartenant à UAC HOLDING représentant 60% du capital de TRITURAF
- sur 136 278 actions B appartenant à UNILEVER CI représentant 13,1% du capital de TRITURAF

Les actions acquises par la société ANTILOPE représentent 73,1% du capital de la société TRITURAF. La société ANTILOPE a été créée le 26 décembre 2003 avec pour objet la prise de participation dans le capital de la société TRITURAF.

La société ANTILOPE est composée essentiellement de la société L'AIGLON SA.

De ce fait, la Direction de la société TRITURAF a connu une modification. Elle passe du Groupe UNILEVER au Groupe L'AIGLON.

La date d'effet de cette prise de participation a été fixée de la façon rétroactive au **1<sup>er</sup> janvier 2003**

## **OPINION**

En conclusion de nos travaux et compte tenu des remarques formulées ci-dessus et des incertitudes découlant de la mise en œuvre des activités de votre société, nous sommes d'avis que les états financiers des exercices clos aux 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport, ne sont pas réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de cet exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRITURAF au terme de cet exercice, au regard des règles et principes comptables applicables en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 17 juin 2005

### **Les Commissaires aux Comptes**

Pour PriceWaterhouseCoopers

**Flan OULAI**  
*Expert Comptable Diplômé*  
*Diplômé*  
*Associé*

Pour Continental Audit

**Francis DESCLERCS**  
*Expert comptable*  
*Directeur Associé*

## **II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément à la loi et aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX**  
**COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

**Mesdames et Messieurs,**

Conformément aux articles 438 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales, toute convention conclue entre la société et ses administrateurs ou ses dirigeants sociaux, soit directement ou indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui doit en aviser le Commissaire aux Comptes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont

nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons que votre Conseil ne nous a avisé d'aucune convention visée aux articles 438 et suivants au cours de l'exercice audité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS ANCIENNES**  
**CONTINUANT DE PRODUIRE**  
**LEURS EFFETS**

1 Contrat d'assistance entre UNILEVER PLC et TRITURAF comportant la mise à disposition par UNILEVER PLC des résultats des travaux de recherche et de développement effectués par UNILEVER, la fourniture dans le domaine technique de tous les conseils d'assistance nécessaires, ainsi que l'usage des brevets, procédés et secrets appartenant à UNILEVER. Les conditions de rémunérations de cette convention sont les suivantes :

- 1% des ventes HT réalisées des produits de savons et détergents,
- 3,5 % des ventes des produits ayant occasionné des prestations spécifiques,
- 1% des ventes faites en vrac telle l'huile de coton en fûts, comme redevance complémentaire,
- Mise à disposition du personnel au prix coûtant.

Cette convention a coûté à l'entreprise : un montant de FCFA 93 558 363.

2 Convention d'appui technique et de personnel conclue avec la société CFDT. La condition de rémunération de cette convention est la suivante :

- 1% du chiffre d'affaires sur les ventes HT d'huile et de tourteaux au stade ex usine jusqu'à concurrence de 4 milliards de FCFA et 0,5% au-delà.

Le coût de cette convention pour l'exercice audité a été de FCFA 67 460 385

3 convention relative à l'exécution des prestations ponctuelles d'assistance par la société UNILEVER-CI moyennant des bases de facturations qui seraient consenties à des tiers quelconques. Cette convention a été rémunérée à hauteur de FCFA 211 100 001 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

4 Convention d'utilisation par BLOHORN SA de la marque MAXIMOUSE. La redevance versée par BLOHORN à TRITURAF est de 1,5% du chiffre d'affaires HT réalisé avec les autres clients.

Les revenus générés par cette convention pour TRITURAF au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont de FCFA 47 872 072.

5 Convention relative à l'utilisation des marques ECLADOR et BRILLANT avec la société UNILEVER.

Cette convention n'a occasionné aucun coût pour TRITURAF sur l'exercice clos le 31 décembre 2002.

6. Convention de distribution réciproque entre UNILEVER et TRITURAF afin d'optimiser la synergie de leur politique de vente, et ce dans les conditions habituellement accordées à la clientèle.

Cette convention n'a généré aucun coût pour TRITURAF sur l'exercice 2002.

Fait à Abidjan, le 17 juin 2005

7. Convention de comptes courants financiers conclues avec les sociétés suivantes :

- MECANEMBAL

Non utilisée au cours de l'exercice.

- PHCI

Non utilisée au cours de l'exercice

- UNILEVER

Cette dernière convention a généré des produits financiers bruts de FCFA 118 870 250 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

## **Les Commissaires aux Comptes**

Pour PriceWaterhouseCoopers

Pour Continental Audit

Flan OULAI

Francis DESCLERCS

*Expert Comptable Diplômé  
Associé*

*Expert Comptable Diplômé  
Directeur Associé*

## **TEXTE DES RESOLUTIONS**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'Exercice clos le 31 Décembre 2002;
- des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de l'Exercice clos en 2002.

Approuve les comptes de l'exercice examiné dans toutes leurs parties, tels qu'ils lui sont présentés, avec le Bilan, le Compte d'exploitation et le Compte de pertes et profits.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'Exercice clos le 31 Décembre 2002 dégage un résultat négatif net s'élevant à 1.477.986.789 F CFA et décide de son affectation en compte Report à Nouveau.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'Article 438 et suivants du Traité de

l'OHADA, donne acte aux Commissaires aux comptes du compte-rendu qui lui a été fait et déclare approuver lesdits rapports.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier définitif et sans réserve à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes par eux accomplis au cours de l'exercice 2002.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuvant le rapport du Conseil d'Administration décide d'allouer à titre d'indemnité de fonction et pour l'exercice 2002, la somme brute de 4 000 000 F CFA qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives, et faire tous les dépôts et publications partout où besoin sera.

**triturf**



**ANNEXES AUX RAPPORTS  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise :

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

0

Sigle usuel : TRITURAF

Adresse :

01 BP 1 485 BOUAKE 01

N° d'identification fiscale : 7300691 P

Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	<b>ACTIF IMMOBILISE (1)</b>				
<b>AA</b>	<b>Charges immobilisées</b>				
AX	Frais d'établissement	0		0	0
AY	Charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0		0	0
<b>AD</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
AE	Frais de recherche et développement	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	20 833 519	0	20 833 519	20 833 439
AG	Fonds commercial	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>AI</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
AJ	Terrains	0	0	0	0
AK	Bâtiments	3 909 542 686	3 581 973 706	327 568 980	413 105 226
AL	Installations et agencements	2 720 714 493	2 367 455 157	353 259 336	346 852 903
AM	Matériel	6 167 369 651	5 830 173 252	337 196 399	326 135 770
AN	Matériel de transport	466 520 875	444 572 480	21 948 395	201 326 979
<b>AP</b>	<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>	0	0	0	6 644 635
<b>AQ</b>	<b>Immobilisations financières</b>				
AR	Titres de participation	280 000 000	254 467 425	25 532 575	25 532 575
AS	Autres immobilisations financières	699 606 115	0	699 606 115	698 275 758
AW	(1) dont H. A. O. : Brut 0 Net 0				
<b>AZ</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>14 264 587 339</b>	<b>12 478 642 020</b>	<b>1 785 945 319</b>	<b>2 038 707 285</b>

**BILAN**

Dénomination sociale de l'entreprise :

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

0

Sigle usuel : TRITURAF

Adresse :

01 BP

1 485

BOUAKE

01

N° d'identification fiscale 7300691 P

Exercice clos le : 31/12/2002

Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	14 264 587 339	12 478 642 020	1 785 945 319	2 038 707 285
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
BA	Actif circulant H. A. O.	0	0	0	0
BB	<b>Stocks</b>				
BC	Marchandises	296 000 758	0	296 000 758	477 366 588
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	1 669 650 809	992 991 584	676 659 225	1 345 289 745
BE	En-cours	1 161 936 552	0	1 161 936 552	287 857 311
BF	Produits fabriqués	605 336 572	82 532	605 254 040	284 894 228
BG	<b>Créances et emplois assimilés</b>				
BH	Fournisseurs, avances versées	74 057 840	58 379 917	15 677 923	310 510 999
BI	Clients	2 719 080 177	2 023 680 851	695 399 326	1 480 399 228
BJ	Autres créances	465 184 582	32 363 374	432 821 208	3 355 000 611
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	6 991 247 290	3 107 498 258	3 883 749 032	7 541 318 710
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>					
BQ	Titres de placement	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	0	0	0	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse	2 173 652 232	0	2 173 652 232	969 841 708
BT	<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)</b>	2 173 652 232	0	2 173 652 232	969 841 708
BU	<b>Ecarts de conversion-Actif (IV)</b> (perte probable de change)	0		0	0
BZ	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	23 429 486 861	15 586 140 278	7 843 346 583	10 549 867 703





## COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'er **Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales**

<b>0</b>	01	BP	1 485	Sigle usuel : <b>TRITURAF</b>
Adresse :				<b>BOUAKE</b> 01
N° d'identification fiscale :	<b>7300691 P</b>	Exercice clos le :	<b>31/12/2002</b>	Durée (en mois) : <b>12</b>

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
RA	Achats de marchandises	4 861 927 879	6 153 673 357
RB	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>	-25 381 640	208 024 396
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	6 815 309 481	7 394 006 216
RD	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>	-7 234 023	320 121 145
RE	Autres achats	661 154 846	1 034 361 615
RH	- Variation de stocks (- ou +)	-997 480	-18 873 328
RI	Transports	2 305 915 505	1 061 152 718
RJ	Services extérieurs	928 429 867	1 385 862 990
RK	Impôts et taxes	566 118 707	307 099 009
RL	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	2 044 476 262	842 154 760
RP	Charges de personnel (1)	2 598 519 268	2 544 274 400
RQ	(1) dont personnel <u>253 008 128</u>   <u>266 885 722</u> <i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	316 626 556	355 291 705
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>21 064 865 228</b>	<b>21 587 148 983</b>
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

## COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

0 Sigle usuel : **TRITURAF**

Adresse : 01 BP 1 485 **BOUAKE** 01

N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (1ère partie)			Exercice N	Exercice N - 1
	<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>				
TA	Ventes de marchandises			5 208 801 215	6 632 981 491
TB	<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>	372 314 976	271 283 738		
TC	Ventes de produits fabriqués			12 747 449 419	14 148 049 223
TD	Travaux, services vendus			0	0
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)		1 194 521 585	299 687 706
TF	Production immobilisée			0	0
TG	<b>MARGE BRUTE SUR MATIERES</b>	7 133 895 546	6 733 609 568		
TH	Produits accessoires			154 409 046	249 506 348
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	18 110 719 680	21 030 537 062		
TJ	(1) dont à l'exportation 0	2 932 328 419			
TK	Subventions d'exploitation			0	0
TL	Autres produits			29 122 587	157 270 822
TN	<b>VALEUR AJOUTEE</b>	1 184 644 448	2 799 912 712		
TQ	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	-1 413 874 820	255 638 312		
TS	Reprises de provisions			0	1 328 558 275
TT	Transferts de charges			0	5 323 184
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>19 334 363 852</b>	<b>22 821 377 049</b>
TX	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> Bénéfice (+) ; Perte (-)	-1 730 501 376	1 234 228 066		

## COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entité: Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

0		Sigle usuel :	TRITURAF
Adresse :	01 BP 1 485		BOUAKE 01
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le :	31/12/2002
		Durée (en mois) :	12

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	21 064 865 228	21 587 148 983
	<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
SA	Frais financiers	4 415 997	19 043 187
SC	Pertes de change	96 239	71 448
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions	0	197 944 919
<b>SF</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>4 512 236</b>	<b>217 059 554</b>
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
<b>SH</b>	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>21 069 377 464</b>	<b>21 804 208 537</b>
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	1 262 280	10 655 911
SL	Charges H.A.O.	0	0
SM	Dotations H.A.O.	0	0
<b>SO</b>	<b>Total des charges H.A.O.</b>	<b>1 262 280</b>	<b>10 655 911</b>
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs	0	0
SR	Impôts sur le résultat	30 000 000	194 996 515
		30 000 000	194 996 515
		21 100 639 744	22 009 860 963
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

### COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise :

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

0

01 BP 1 485 BOUAKE 01

Adresse :

01 BP 1 485 BOUAKE 01

N° d'identification fiscale :

7300691 P

Exercice clos le :

31/12/2002

Durée (en mois) :

12

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	19 334 363 852	22 821 377 049
	<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
UA	Revenus financiers	135 985 500	265 649 650
UC	Gains de change	142 383	232 480
UD	Reprises de provisions	0	0
UE	Transferts de charges	0	0
UF	<b>Total des produits financiers</b>	136 127 883	265 882 130
UG	<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	131 615 647	48 822 576
UH	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	19 470 491 735	23 087 259 179
UI	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1)</b>		
	(+ ou -)	-1 598 885 729	1 283 050 642
UJ	(1) dont impôt correspondant : 0   449 067 725		
	<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	2 161 220	15 337 500
UL	Produits H.A.O.	150 000 000	0
UM	Reprises H.A.O.	0	0
UN	Transferts de charges	0	0
UO	<b>Total des produits H.A.O.</b>	152 161 220	15 337 500
UP	<b>RESULTAT H.A.O. (+ ou -)</b>	150 898 940	4 881 599
UT	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	19 622 652 955	23 102 596 679
UZ	<b>RESULTAT NET</b>	-1 477 986 789	1 092 735 716
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales  
 0 Sigle usuel : TRITURAF  
 Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01  
 N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

### 1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

#### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE  
 - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions  
 + Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	4 415 997	(TT) Transferts de charges d'exploitation	-1 413 874 820
(SC) Pertes de change	96 239	(UA) Revenus financiers	0
(SL) Charges H.A.O.	0	(UE) Transferts de charges financières	135 985 500
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	0
(SR) Impôts sur le résultat	30 000 000	(UL) Produits H.A.O.	142 383
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	150 000 000
			0
Total (I)	34 512 236	Total (II)	-1 127 746 937

CAFG : Total (II) - Total (I) = -1 162 259 173 (N - 1) : 312 732 476

#### AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = -1 162 259 173 - 1 664 000 000 = -2 826 259 173 (N - 1) : -727 267 524

#### VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	181 365 830
(BD) Matières premières	0	668 630 520
(BE) En-cours	874 079 241	0
(BF) Produits fabriqués	320 359 812	0
(A) Variation globale nette des stocks	344 442 703	0

0

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales  
 0 Sigle usuel : TRITURAF  
 Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01  
 N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

Variation des créances : N - (N - 1)			Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0	OU	294 833 076
(B I) Clients	0	OU	784 999 902
(BJ) Autres créances	0	OU	2 922 179 403
(BU) Ecarts de conversion - Actif	0	OU	0
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	0	OU	<b>4 002 012 381</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)			Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues	0	OU	200 274 819
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	504 970 546	OU	0
(DK) Dettes fiscales	0	OU	284 843 764
(DL) Dettes sociales	0	OU	398 772 298
(DM) Autres dettes	0	OU	133 832 161
(DN) Risques provisionnés	0	OU	0
(DU) Ecarts de conversion - Passif	0	OU	0
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	0	OU	<b>512 752 498</b>

<b>VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)</b>	0	OU	<b>4 170 322 174</b>
--	---	----	----------------------

**EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**  
 ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	-1 413 874 820	255 638 312
- Variation du B.F.E.(- si emplois ; + si ressources)	4 170 322 174	1 868 925 948
- Production immobilisée	0	0
<b>EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 756 447 354</b>	<b>1 924 564 260</b>

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)**

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales  
 0 Sigle usuel : TRITURAF  
 Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01  
 N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	0	////////////////////	0
	<b>Croissance interne</b>	0		
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	-13 060 096
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	63 796 513	2 161 220	-91 032 312
	<b>Croissance externe</b>			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	1 330 357	0	-466 564
FF	<b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>	<b>62 965 650</b>	<b>0</b>	<b>-104 559 972</b>
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)</b>	<b>0</b> OU	<b>4 170 322 174</b>	<b>1 668 925 948</b>
FH	<b>A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)</b>	<b>0</b>	<b>4 107 356 524</b>	<b>1 564 366 976</b>
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>	<b>0</b> OU	<b>0</b>	<b>702 842</b>
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b> Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières <small>(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII</small>	0	////////////////////	0
FK	<b>B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>	<b>0</b>	<b>4 107 356 524</b>	<b>1 565 069 818</b>

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales  
 0 Sigle usuel : TRITURAF  
 Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01  
 N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2002 Durée (en mois) : 12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	1 664 000 000	-1 162 259 173	-727 267 524
	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////	0	0
FN	Subventions d'investissement	////////////////////	0	0
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	0	////////////////////	0
	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts (2)	0	0	0
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
<b>FS</b>	<b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>2 826 259 173</b>	<b>0</b>	<b>-727 267 524</b>
<b>FT</b>	<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>	<b>0 OU</b>	<b>1 281 097 351</b>	<b>837 802 294</b>
	<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
	Trésorerie nette	-		
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	2 163 216 471		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	882 119 120		
<b>FW</b>	<b>Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)</b>	<b>1 281 097 351</b>	<b>1 281 097 351 OU</b>	<b>0 -837 802 294</b>
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)		2 889 224 823 OU	0
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)		0 OU	4 170 322 174
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)		1 281 097 351 OU	0
°	<b>TOTAL</b>	<b>4 170 322 174 =</b>	<b>4 170 322 174</b>